

Association Syndicale des colotis du lotissement « Le Boulu 2 » LAMOURA

ACCUSE DE RECEPTION

A retourner à M. LAFORGE, 6 chemin des Arobiers 39310 LAMOURA

Madame, Monsieur Lot N°...

Reconnait avoir reçu la convocation pour l'assemblée générale de l'association syndicale Le boulu 2 du samedi 22 décembre 2007 à 11 heures à la mairie de Lamoura

Fait à le

Association Syndicale des colotis du lotissement « Le Boulu 2 » LAMOURA

POUVOIR

Les soussignés Mme, M. Demeurant à.....
propriétaire du ou des lot(s) N°..... au lotissement Le boulu 2 Lamoura, donnent
par la présente pouvoir à M. ou (et) Mme

à l'effet de les représenter à l'assemblée générale des colotis du lotissement Le Boulu 2
qui aura lieu le samedi 22 décembre 2007 à 11 heures à la mairie de Lamoura.

A cet effet, participer à tous votes dans le sens qui leur plaira, signer toutes pièces,
documents et actes et généralement faire le nécessaire.

Fait à

Ecrire « Bon pour pouvoir » et signer

Le